

POLITIQUE DE SÉCURITÉ DANS LES DÉPLACEMENTS

Camp de jour de Lac-des-Écorces



Le camp de jour municipal met en œuvre une série de règles et procédures visant à assurer la sécurité dans les déplacements. Cette politique est communiquée à l'ensemble du personnel responsable de son application dans le cadre des activités requérant des déplacements.

Rôles et responsabilités lors des déplacements

Personnel de direction et de coordination : il est responsable de planifier la logistique des différents types de déplacements requis dans le cadre des activités du camp de jour municipal, tout comme de communiquer les règles et procédures de la présente politique au personnel d'animation et d'en assurer l'application.

Personnel d'animation : il est responsable du contrôle des présences et de l'encadrement des participants en toute sécurité et dans le plaisir, tout comme d'assurer le bon déroulement des déplacements qu'impliquent les activités du camp de jour municipal par l'application des règles et procédures de la présente politique.

Règles de sécurité et procédures

Note : Pour tout problème, changement ou retard relatif aux déplacements, l'animateur responsable doit immédiatement aviser la direction/coordination du camp de jour.

À PIED

Les participants

- marchent calmement en rang deux par deux sur le trottoir; en l'absence de trottoir, ils se déplacent sur le bord de la rue en sens contraire de la circulation.

L'animateur responsable

- se place toujours devant le groupe (chef de file) et marche à reculons pour exercer une supervision du groupe; il poste un deuxième animateur ou un aide-animateur derrière (serre-file);
- attend les retardataires afin de garder les participants regroupés.

Procédure de traversée d'une rue

Les participants

- traversent, calmement et sans courir, à une intersection où il y a un feu de circulation ou un arrêt (dans la mesure du possible).

L'animateur responsable

- se place de façon à arrêter la circulation à l'aide d'un panneau « arrêt-stop » ou à l'aide de son bras, jambes écartées;
- donne le signal au groupe de traverser la rue.

AUTOBUS NOLISÉ (SCOLAIRE)

Procédure d'embarquement

Les participants

- attendent en groupe à l'écart que l'autobus soit complètement immobilisé avant de s'approcher.

L'animateur responsable

- compte les participants à mesure qu'ils montent dans le véhicule et monte à bord seulement lorsque son groupe est à l'intérieur;
- lorsque tous les participants sont dans l'autobus, tous les animateurs comptent à nouveau pour vérifier si leur nombre est identique à celui du responsable; le départ s'effectue seulement lorsque les deux chiffres sont identiques.

Pendant le transport

Les participants

- demeurent assis, mains et tête à l'intérieur du véhicule, jusqu'à destination;
- repèrent les sorties de secours et n'obstruent pas l'allée et les sorties.

L'animateur responsable

- explique les règles de conduite dans l'autobus, préalablement validées avec le chauffeur;
- répartit les places des animateurs dans l'autobus (avant-milieu-arrière) de manière à assurer un bon encadrement.

Procédure de débarquement

Les participants

- à l'arrivée à destination, demeurent assis à l'intérieur jusqu'à ce que l'autobus soit complètement immobilisé.

L'animateur responsable

- au signal donné, fait descendre les participants groupe par groupe;
- sort de l'autobus devant son groupe et compte les participants.
- se réfère aux *Mesures en cas d'urgence* en cas de problème avec l'autobus.

Pendant le transport

Les participants

- demeurent assis avec leurs sacs sur les genoux (si possible) ou restent debout avec leurs sacs au dos en se maintenant à un poteau, mains et tête à l'intérieur du véhicule ;

L'animateur responsable

- donne l'exemple et garde le ton de voix des participants sous contrôle;
- avise le chauffeur de tout problème.

Procédure de débarquement

Les participants

- se préparent un arrêt avant de descendre;
- se lèvent lorsque l'autobus est complètement immobilisé.

L'animateur responsable

- sort le premier, se poste sur le bord de la porte avec vue sur l'intérieur de l'autobus et le trottoir, et compte les participants qui descendent un à la fois sans se bousculer;
- place immédiatement les participants en rang à l'écart de l'autobus;
- se réfère aux *Mesures en cas d'urgence* en cas d'oubli d'un participant dans l'autobus.

À VÉLO

Avant le départ

Consignes concernant les participants et les vélos

- Un exercice préalable est pratiqué pour vérifier si tous sont aptes à faire la randonnée.
- Obligatoire en tout temps : port du casque, d'espadrilles, de bas, de culottes courtes et de vêtements voyants.
- En cas de pluie : éviter les ponchos et les imperméables longs.
- Chaque vélo doit être pourvu des réflecteurs suivants : un blanc à l'avant, un jaune dans la roue avant et sur chaque pédale, un rouge à l'arrière et un autre dans la roue arrière.

L'animateur responsable

- ajuste le casque de chaque participant;
- vérifie que tous les vélos sont en bonne condition avant le départ;
- enseigne les gestes pour les arrêts et les changements de direction.

Pendant la randonnée

Les participants

- respectent la signalisation et les autres dispositions du Code de la sécurité routière qui s'appliquent aux cyclistes;
- font obligatoirement les gestes requis pour les arrêts et les changements de direction;
- circulent sur le bord de la route, à droite, dans le même sens que la circulation ; un maximum de 15 cyclistes à la file est permis;
- utilisent, autant que possible, le réseau des voies cyclables;
- gardent une distance équivalant à un vélo (1 mètre) entre chaque participant et à plusieurs longueurs de vélo en pente descendante;
- en grand groupe : forment des sous-groupes de quatre à six cyclistes; les sous-groupes doivent être distancés pour permettre aux véhicules de les dépasser facilement;
- franchissent les passages à niveau à côté de leur vélo;
- ne circulent jamais avec un baladeur et ne transportent jamais de passager.

L'animateur responsable

- se place derrière le groupe (serre-file) pour exercer la surveillance; un deuxième animateur ou un aide-animateur se poste devant (chef de file) ;
- s'assure que chaque sous-groupe ait toujours un animateur ou aide-animateur;
- lors d'un bris mécanique ou en cas de fatigue, fait arrêter le groupe en bordure de la route, à l'abri de la circulation, et se réfère aux mesures en cas de problème mécanique.

Techniques d'encadrement

La Corde : une corde (munie de poignées de chaque côté) empoignée par les participants.

Le Train : au signal, formation d'une colonne un derrière l'autre, chacun les mains posées sur les épaules (ou le sac) du participant devant lui.

Le compagnonnage (ou système copain-copain) : au signal (*copain-copain!*), formation d'une colonne deux par deux, chacun tenant par la main son partenaire attitré.

La Chaîne humaine : les participants se placent l'un à la suite de l'autre, se tenant par la main afin de former une chaîne humaine.

La Cellule : les participants forment un cercle en se tenant par la main (la membrane cellulaire) autour du l'animateur (le noyau de la cellule) qui dirige ensuite le groupe dans la direction désirée.

Chansons : lors des déplacements, il est préférable de choisir des chansons qui ne font pas crier les participants afin de respecter les règles de savoir-vivre.

Référence : *Cadre de référence pour la sécurité dans les sorties des camps de jour* (Ville de Montréal, 2005)